



Les organismes des armées en Charente

publié le 27/10/2020 - mis à jour le 31/10/2020

Descriptif :

Présentation succincte des armées en Charente : DMD, 1RIMa, BA709, 515RT, CFIM, unités soutenantes

Sommaire :

- La Délégation militaire départementale de Charente : DMD 16
- La Base de Défense d'Angoulême : BdD AGE
- Le 1er Régiment d'infanterie de Marine : 1er RIMa
- Le Centre de formation initiale des militaires du rang de la 9^e Brigade d'infanterie de Marine – 22^e Régiment d'infanterie de Marine : CFIM 9^e BIMa – 22^e RIMa
- Le 515^e Régiment du train : 515^e RT
- La Base aérienne 709 « Commandant Ménard » de Cognac-Châteaubernard : BA 709
- Les unités « soutenantes »
- Contacts

● La Délégation militaire départementale de Charente : DMD 16

La **DMD 16 conseille le préfet** sur l'engagement des forces armées dans le département, notamment en termes de lutte anti-terroriste (déploiement de la force Sentinelle dans le cadre du plan Vigipirate) et de sécurité civile. Elle s'applique à **faire connaître les armées dans le département**, à travers des actions mémorielles, des actions de communication, des actions de solidarité, actions dont la vocation est d'entretenir et développer le lien Armées – Nation.

DMD : Colonel Pierre LECOMTE

DMD adjoint : Lieutenant-colonel Franck SÉRÈS



DMD 16

● La Base de Défense d'Angoulême : BdD AGE

La base de défense d'Angoulême a été créée le 1er janvier 2011. Cette création résulte de la décision de regrouper dans une aire géographique l'ensemble des formations et organismes du ministère de la défense, et dont l'administration générale et le soutien commun sont exercés de manière mutualisée. La fonction dans le département de commandant de la Base de Défense (COM BdD) a été confondue avec celle de délégué militaire

départemental de la Charente et commandant d'armes de la place d'Angoulême.

Le **COM BdD** est chargé de veiller à la rationalisation des moyens affectés aux soutiens mutualisés de la base de défense. Au titre de commandant d'armes, il est responsable de la sécurité interne et externe des unités stationnées à Angoulême. Au titre de délégué militaire départemental, il est le représentant des armées dans le département auprès des autorités civiles et militaires.

La **base de défense d'Angoulême** regroupe les corps et organismes du département à l'exception de la base aérienne 709 (qui dépend de la base de défense de Rochefort-Cognac), soit près de 2400 personnels militaires d'active et personnels civils. Dans un périmètre d'une vingtaine de kilomètres, le domaine militaire d'Angoulême et de Brie La Braconne s'étend sur 937 Ha et comprend 182 000 m² de surfaces bâties.

● Le 1er Régiment d'infanterie de Marine : 1er RIMa



Insigne du régiment

Créé par ordonnance royale le 7 août **1822**, implanté à Angoulême depuis 1984, le 1er régiment d'infanterie de marine est depuis l'été 2016 l'une des formations composant la 9ème brigade d'infanterie de marine.

Régiment blindé équipé principalement d'AMX 10 RCR et de véhicules de reconnaissance blindés (VBL), le 1er régiment d'infanterie de marine cultive sa capacité d'engagement sur tous les théâtres d'opérations et participe aux opérations intérieures de défense sur le territoire national.



Vue aérienne du RIMa

● Le Centre de formation initiale des militaires du rang de la 9° Brigade d'infanterie de Marine – 22° Régiment d'infanterie de Marine : CFIM 9° BIMa – 22° RIMa

Le centre de formation initiale des militaires du rang de la 9ème brigade d'infanterie de marine, dont l'état-major est stationné à Poitiers, a été créé le 1er octobre 2009 à Angoulême.

Le **CFIM** doit apprendre aux jeunes engagés **les bases du métier des armes** : s'équiper, progresser, se camoufler, observer, mettre en œuvre son armement, s'orienter, communiquer.

Il doit aussi les sensibiliser sur les réactions en zones minées, les explosions d'engins improvisés, les combats en zones urbaines et sur l'hygiène de vie en campagne.

Cette instruction est complétée par des connaissances en matière NRBC et par une part importante d'entraînement physique et sportif.

● Le 515ème Régiment du train : 515° RT



Insigne du régiment

Créé en 1944 en Algérie sous l'appellation groupe de transport 515, il est implanté à La braconne depuis 1967 et prend en 1978 son appellation actuelle de 515ème Régiment du train.

Sous **sa devise « Éléance et rapidité »**, il est depuis l'été 2016 l'une des formations composant le commandement logistique situé à Lille.

Régiment de transport et de soutien équipé principalement de PPLOG-DP et de véhicules d'escorte blindés (VAB), le 515ème Régiment du train cultive sa capacité de **logistique opérationnelle** au profit des unités de contact sur tous les théâtres d'opérations et participe aux opérations intérieures de défense sur le territoire national.



Véhicule du régiment du train

● La Base aérienne 709 « Commandant Ménard » de Cognac-Châteaubernard : BA 709



Insigne de la base aérienne

En janvier **1938**, suite à la demande du maire de Cognac, Paul Firino Martell, le ministère de l'air décide la création d'un terrain d'aviation sur la commune de Châteaubernard. Occupées par la Luftwaffe pendant la seconde guerre mondiale, les installations de la nouvelle base aérienne sont bombardées et détruites en 1944.

Dès 1945, une école de pilotage est créée à Cognac pour la formation des équipages de l'armée de l'air sur différents types d'avions.

Entre 1950 et 1961, des avions de reconnaissance et de bombardement stationnent sur la base.

Depuis 1961, la formation est une mission structurante de la base aérienne 709. Elle est aujourd'hui en charge de la **formation des pilotes et navigateurs de l'armée de l'air, de la marine nationale et de la DGA.**

Elle accueille également les **drones américains MQ9 Reaper** mis en œuvre par l'escadron de drones 1/33 Belfort. Les Reaper sont déployés en permanence depuis 2014 en Afrique au profit de l'opération Barkhane et apportent le renseignement indispensable au bon déroulement des opérations. Les deux unités phares de la base aérienne cognaçaise sont en pleine modernisation : l'école de pilotage a très récemment reçu de nouveaux avions, les Pilatus PC21 et l'escadron de drones verra bientôt le nombre de ces vecteurs doublés.



Entrée BA 709

● Les unités « soutenant »

Sur les sites d'Angoulême, de La Braconne et de Cognac-Châteaubernard, sont présents nombre de personnels de la défense, œuvrant chacun dans leur domaine de compétence, au service de la communauté de défense.

Sont ainsi stationnés en Charente :

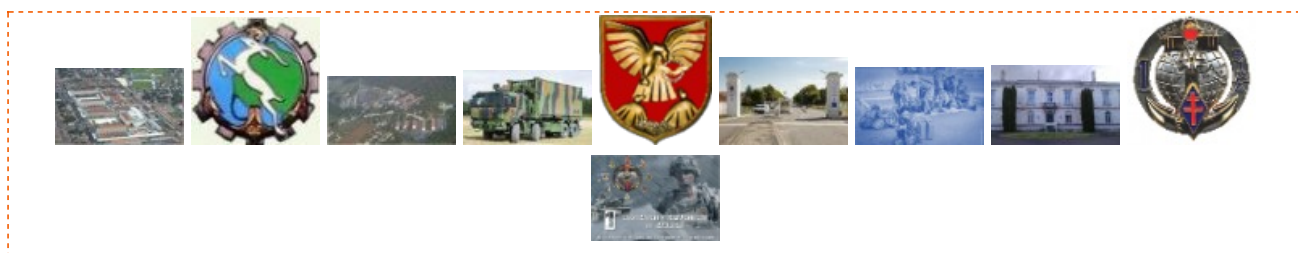
- Le Service du Commissariat des Armées (SCA), dont le Groupement de soutien de la base de Défense (GSBdD) d'Angoulême et l'antenne Cognac du Groupement de soutien de la base de Défense (GSBdD) de Rochefort – Saintes – Cognac
- La Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de la Défense (DIRISI)

- Le Service Infrastructure de la Défense (SID)
- Le 13e Centre Médical des Armées (CMA) de Rochefort auquel sont rattachées les antennes médicales charentaises
- Le Groupement de recrutement et de sélection – Sud-Ouest (GRS-SO) et son Centre d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA) – Terre d'Angoulême
- L'Agence de Reconversion de la Défense (ARD)
- La Sous-Direction de l'Action sociale des armées (SDAS)

● Contacts

- dmd16.secretaire.fct@def.gouv.fr
- nathalie.durandet@ac-poitiers.fr - Référente départementale Charente du trinôme académique

Portfolio



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.